



**Greater Moncton Sewerage Commission  
Commission d'épuration des eaux usées du Grand Moncton**

**PROCÈS-VERBAL NON APPROUVÉ DE LA RÉUNION ORDINAIRE DE LA  
COMMISSION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON**

**DATE :** Le jeudi 20 février 2014 – 16 heures  
Usine d'épuration des eaux usées

**PRÉSENCES :** Winston Pearce, président  
Chanel Michaud, trésorier  
Daniel Bourgeois, commissaire  
Brian Hicks, commissaire  
Julie Thériault, commissaire  
Clarence Sweetland, secrétaire  
Bernard LeBlanc, directeur général, CÉEUGM

Le président souhaite la bienvenue aux personnes réunies.

1. Mot du président et approbation de l'ordre du jour

Le président exprime sa reconnaissance aux personnes réunies pour leur participation à la rencontre avec le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux le 18 février 2014.

L'ordre du jour est examiné. Le président signale la présence d'Andrew Boudreau de la firme AC Stevenson et suggère qu'il donne son exposé au début de la réunion (voir commentaires au point 5.2 ci-dessous), et aussi que soit ajouté le point 4.2.3 Clause type à être utilisée dans toutes les demandes de propositions (DP) de la CÉEUGM.

C. Michaud **propose** l'approbation de l'ordre du jour avec ces modifications et J. Thériault **appuie** la proposition. **Adoptée**

2. Approbation des procès-verbaux

2.1 Procès-verbal de la réunion ordinaire du 16 janvier 2014-F

D. Bourgeois **propose** l'approbation du procès-verbal en français sans modification et C. Michaud **appuie** la proposition. **Adoptée**

(Abstention de J. Thériault, parce qu'elle n'a pas examiné le procès-verbal.)

## 2.2 Procès-verbal de la réunion ordinaire du 16 janvier 2014-E

C. Sweetland **propose** l'approbation du procès-verbal sans modification et C. Michaud **appuie** la proposition. **Adoptée**

(Abstention de J. Thériault, parce qu'elle n'a pas examiné le procès-verbal.)

## 2.3 Procès-verbal de la réunion extraordinaire du 30 janvier 2014-F (non encore disponible)

## 2.4 Procès-verbal de la réunion extraordinaire du 30 janvier 2014-E

J. Thériault **propose** l'approbation du procès-verbal sans modification et C. Michaud **appuie** la proposition. **Adoptée**

## 3. Points découlant du procès-verbal (annexe 1)

Tous les points sont abordés séparément dans l'ordre du jour.

## 4. Programme de construction d'immobilisations – Études techniques

### 4.1 Projets d'immobilisations

#### 4.1.1 Programme de construction d'immobilisations 2014 –Rapport d'étape (à suivre)

B. LeBlanc distribue une copie d'une feuille de calcul s'intitulant Programme d'immobilisations de la CÉEUGM 2014, projets de la CÉEUGM à l'étape de planification / d'étude préliminaire / de conception. Il indique que ce rapport fournit une mise à jour de l'état d'avancement de chaque projet. Il distribue aussi un diagramme de Gantt indiquant les échéanciers des projets d'immobilisations importants de la CÉEUGM en 2014.

B. LeBlanc signale que les travaux d'immobilisations sont maintenant résumés dans ces deux rapports, indiquant qu'il ne s'agit encore que d'un « ouvrage en cours » parce que C. Allain souhaite s'assurer de la cohérence des deux rapports.

#### 4.1.1.1 Diagramme de Gantt - Échéancier des grands projets d'immobilisations de la CÉEUGM en 2014

On distribue aux personnes présentes un diagramme de Gantt indiquant les échéanciers des projets d'immobilisations importants de la CÉEUGM en 2014. Ce rapport fait une présentation plus visuelle des projets qui sont en cours et

permettra de s'assurer que la Commission soit toujours au fait des travaux à prévoir et des délais d'exécution.

#### 4.1.2 Projets de R.V. Anderson – Rapport d'étape

B. LeBlanc signale qu'il n'y a pas beaucoup de projets impliquant R.V. Anderson à l'heure actuelle. Leur seul contrat touche la plateforme de compostage, où les travaux ne reprendront qu'au printemps.

#### 4.1.3 Centre d'opération des installations de compostage

Garage des installations – nous attendons encore de pouvoir entrer. B. LeBlanc fait le suivi auprès d'Exp et d'Avondale. Le retard semble être en rapport avec le système de chauffage. Le mobilier sera acheté dès que les travaux seront achevés.

#### 4.1.4 Matériel et contrats – Recommandations et attributions

B. LeBlanc fait circuler un tableau des résultats de la DP de la CÉEUGM - Nouvelle chargeuses sur roue - compilation et comparaison. Il repasse les éléments du tableau et répond aux nombreuses questions.

##### 4.1.4.1 Recommandation - DP pour le remplacement de la chargeuse sur roues du site de compostage

D. Bourgeois **propose** que la Commission fasse l'achat d'une chargeuse Volvo 120 auprès de Strongco Corporation au prix de 271 460 \$ plus TVH, conformément à son devis, vende la chargeuse Komatsu 1998 et déplace la chargeuse Volvo actuelle pour la mettre en service à l'installation de boues et de déshydratation de Riverview, éliminant ainsi le besoin d'acheter une nouvelle unité l'an prochain, et J. Thériault **appuie** la proposition. **Adoptée**

## 4.2 Études et rapports techniques

### 4.2.1 DP visant le traitement biologique

B. LeBlanc signale qu'une lettre d'intention a été échangée entre la CÉEUGM et la firme CBCL et que cette dernière a entamé les travaux. B. LeBlanc indique qu'il travaille en collaboration avec le conseiller juridique concernant les termes du contrat avec CBCL.

J. Thériault demande si les autres soumissionnaires ont été avisés de l'attribution de ce marché. B. LeBlanc répond que c'est le cas, et que deux des quatre soumissionnaires ont demandé une séance-bilan. Ces entretiens auront lieu au cours des deux prochaines semaines.

### 4.2.2 DP visant les services d'architecture pour le centre des opérations

B. LeBlanc signale que la DP est en cours et qu'au moins quatre firmes d'architectes ont examiné la DP jusqu'ici. La période de soumission prend fin le 7 mars 2014.

#### 4.2.3 Clause type à être utilisée dans les DP de la CÉEUGM

Le président distribue un document s'intitulant « Clause type traitant des 'Motifs d'exclusion', à être utilisée dans tous les appels d'offre de la CÉEUGM ». Tous sont d'accord pour que cette clause soit dorénavant utilisée dans toutes les DP émises par la CÉEUGM, car elle permettra d'éliminer le lobbying.

### 5. Finances et administration

#### 5.1 Rapport financier mensuel – décembre 2013 et janvier 2014

B. LeBlanc indique que M. Asplet a donné des explications sur la question que C. Michaud avait posée, le mois dernier, concernant les éléments d'immobilisations corporelles. C. Michaud commente qu'il s'agissait d'une réponse exhaustive et à son entière satisfaction.

Les rapports financiers sont repassés en détail et B. LeBlanc donne d'autres explications sur certains points. Une discussion suit et d'autres questions sont posées et expliquées. B. LeBlanc fait remarquer que les résultats financiers sont bons pour le premier mois de l'année et que nous respectons le budget.

#### 5.2 Présentation des résultats de la vérification 2013 par AC Stevenson

Andrew Boudreau, de la firme AC Stevenson, et Mike Asplet, directeur des Finances et de l'Administration de la CÉEUGM, intègrent la réunion. M. Boudreau fournit sous forme d'ébauche les états financiers de la Commission d'épuration des eaux usées du Grand Moncton au 31 décembre 2013, l'état des flux de trésorerie pour l'année se terminant le 31 décembre 2013 et le rapport à l'intention des Commissaires de la Commission d'épuration des eaux usées du Grand Moncton, en date du 31 décembre 2013

M. Boudreau repasse les rapports et répond à plusieurs questions des commissaires.

D. Bourgeois suggère d'ajouter au rapport l'explication « excédent accumulé à la fin de l'année » au bas de la page 4 de l'État des résultats de fonctionnement et de l'excédent accumulé pour l'année prenant fin le 31 décembre 2013. Elle pourrait s'ajouter comme note 11 indiquant et expliquant cet excédent. Tous sont d'accord avec cette suggestion et M. Boudreau effectuera la modification.

C. Michaud **propose** l'approbation des États financiers de la Commission d'épuration des eaux usées du Grand Moncton au 31 décembre 2013 avec l'ajout d'une note 1 expliquant « l'excédent accumulé à la fin de l'année » à la page 4 des états financiers, et C. Sweetland **appuie** la proposition. **Adoptée**

L'exposé commence à 16 h 10 et prend fin à 17 h 15. Messieurs Asplet et Boudreau quittent alors la réunion.

### 5.3 DP visant les Services de vérification en 2014 – Résultats et recommandations (à suivre)

B. LeBlanc signale que la demande de proposition (DP) a bien fonctionné, ayant récolté six soumissions. Il a examiné et repassé chacune des propositions reçues et donne quelques autres faits saillants sur chaque compagnie soumissionnaire. C. Michaud a aussi examiné toutes les propositions et fait part de ses commentaires et observations à la Commission.

Une importante discussion s'ensuit, et C. Michaud and B. LeBlanc répondent aux questions posées. D. Bourgeois commente qu'une vérification ponctuelle pourrait être effectuée à intervalles ou au moins une fois par an. J. Thériault suggère qu'une clause de résiliation ou une clause de rendement insatisfaisant soit insérée dans le contrat. B. LeBlanc signale qu'il consultera le conseiller juridique pour s'assurer que la CÉEUGM dispose d'un document standard pour conclure l'attribution de ce genre de marché.

B. LeBlanc indique que l'attribution devrait être affichée au RPANB, y compris la valeur du contrat. Tous sont d'accord.

C. Michaud **propose** l'attribution du contrat des services de vérification à la firme PWC pour une durée de 3 ans, moyennant un renouvellement annuel, avec option de renouvellement de 2 années supplémentaires, aux termes de la proposition reçue le 17 février 2014, et J. Thériault **appuie** la proposition.

#### Adoptée

(Une voix contre)

### 5.4 Mise à jour sur l'implantation de Sage 300

B. LeBlanc indique que nous respectons encore l'échéancier et que l'implantation avance. Les états financiers du mois de janvier ont été générés par Sage. Il signale que nous attendons qu'A.C. Stevenson nous transmette le module sur les immobilisations corporelles afin de l'installer dans le système de la CÉEUGM. Lorsque nous l'aurons reçu, M. Asplet travaillera sur le volet de la gestion de projet.

### 5.5 Mise à jour sur l'assemblée générale annuelle 2013

B. LeBlanc signale qu'il attend de l'information d'A.C. Stevenson et qu'il compilera la documentation à remettre aux consultants en relations publiques et en arts graphique pour qu'ils préparent la maquette, examinent ce que nous leur apportons et commencent la

traduction. L'assemblée générale annuelle se tiendra le 21 mars 2014 à 11 heures à la salle du conseil de l'Hôtel de ville de Riverview.

## 6. Divers

### 6.1 Rapport du directeur général – février 2014

B. LeBlanc présente son rapport pour le mois de février 2014. Il donne d'autres faits saillant sur les mesures d'atténuation du risque qui sont prises. Il note qu'ADS IT a fait des recommandations sur des éléments que nous devons songer à mettre à niveau, c.-à-d. les pare-feu et autres dispositifs semblables. Il signale que M. Asplet est inscrit à une rencontre de Sécurité publique Canada à Halifax qui portera sur les risques pour la cybersécurité dans notre champ d'activité. Le séminaire de deux jours s'intitule Protéger les infrastructures essentielles du Canada.

J. Thériault signale que l'ACEPU offre des séminaires de formation sur place quand 10 personnes ou plus sont inscrites. Une forte discussion s'ensuit et B. LeBlanc donne les explications à plusieurs questions posées.

B. LeBlanc signale que l'étude du comité technique avance quant aux limites territoriales de la CÉEUGM et que des recommandations seront faites à la Commission d'ici deux mois environ.

B. LeBlanc signale que la centrifugeuse a été envoyée à la réparation et que les frais estimatifs s'élèvent à 87 104 \$ plus TVH. Les réparations ont été confiées à Andritz, à Saskatoon.

C. Michaud **propose** que la Commission procède à la remise à neuf de la centrifugeuse au coût de 87 104 \$ plus TVH, et C. Sweetland **appuie** la proposition.

#### **Adoptée**

##### 6.1.1 Mise à jour sur le coût du compostage et de l'élimination des boues

B. LeBlanc présente un tableau comparatif des frais de la CÉEUGM pour le compostage des biosolides et pour d'autres méthodes d'élimination des biosolides. Une importante discussion tourne autour du mince avantage financier que constituerait la sous-traitance (+/-15 %) par rapport aux risques environnementaux et contractuels de cette option.

D. Bourgeois suggère qu'une étude de rentabilité devrait être faite pour comparer le compostage à l'élimination des boues autrement. C. Sweetland commente que nous devons avoir une bonne vue d'ensemble et faire preuve de diligence dans toutes nos décisions. B. Hicks suggère que nous devons nous pencher sur la commercialisation du produit.

### 6.1.2 Recommandation sur la réception des boues de fosses septiques

B. LeBlanc présente un rapport d'évaluation du poste de réception des boues de fosses septiques. Une discussion s'ensuit.

D. Bourgeois **propose** que la Commission approuve la recommandation qui suit, et J. Thériault **appuie** la proposition.

(a) que la planification de l'« Expansion du traitement préliminaire » comporte un poste de réception des boues de fosses septiques complètement automatisé ayant la capacité de produire des reçus pour les transporteurs et d'effectuer le traitement préliminaire;

(b) que la CÉEUGM adopte un système de tarif unique pour toutes les matières reçues, étant donné que la surveillance exercée en 2013 confirme que sauf pour des chargements occasionnels le total des matières solides en suspension pour toutes les matières reçues affiche une concentration dépassant de beaucoup les 800mg/L;

(c) qu'on signale aux transporteurs que si leur réservoir contient autre chose que des boues de fosses septiques domestiques, de réservoirs de rétention ou de toilettes mobiles, ils doivent présenter une demande à l'avance à la Commission et donner de l'information sur la source. Il pourrait s'agir de divers bassins de services publics. La Commission se réserve le droit d'exiger une analyse de laboratoire de toute matière afin de s'assurer qu'elle respecte les limites de contamination intermédiaires.

**Adoptée**

### 6.1.3 Rétroaction sur les exposés présentés aux conseils municipaux, aux députés provinciaux et fédéraux et au comité de liaison auprès des trois conseils municipaux

Le président fait circuler une brève note sur la rencontre avec le ministre provincial de l'Environnement et du Gouvernement local, M. Danny Soucy, le 18 février 2014.

Le président souligne les principaux points qui sont ressortis de la rencontre. Une discussion s'ensuit.

En ce qui concerne le dernier point de la note, à l'effet que « le Grand Moncton est la seule municipalité du Nouveau-Brunswick qui ne fait pas le traitement secondaire », B. LeBlanc demandera des explications sur ce point au ministère de l'Environnement.

## 6.2 Rapport Gabbey - Examen par la Commission

### 6.2.1 Section 2 Cadre juridique de la CÉEUGM – résultats de la réunion en janvier

Section 2 Cadre juridique de la CÉEUGM - Résultats de l'examen à la réunion extraordinaire en janvier – À la suite de la rencontre en janvier, le président a examiné le contenu des discussions de la Commission sur les recommandations du rapport Gabbey concernant le cadre juridique et préparé un résumé qu'il a fait parvenir aux commissaires avant la réunion ordinaire de février. Le résumé avait pour but de faciliter l'élaboration par le personnel des divers règlements administratifs que recommandait le rapport Gabbey. Étant donné la complexité et la lourdeur de la tâche, la Commission convient que les règlements ne devront être prêts à soumettre à l'approbation qu'en mars 2015, lors de l'assemblée générale annuelle de 2014.

### 6.2.2 Section 7 Modalités de recouvrement des coûts de la CÉEUGM – Examen à la réunion de février

Section 7 Modalités de recouvrement des coûts de la CÉEUGM – Le directeur général présente une feuille de calcul résumant les recommandations touchant les modalités de recouvrement des coûts de la CÉEUGM. Les recommandations font l'objet d'une discussion.

La Commission accepte les deux recommandations du rapport Gabbey ci-dessous :

- 7.1 Facturation aux municipalités membres
- 7.2 Obtention des données d'utilisateur équivalent auprès de chaque municipalité membre

La Commission n'est pas en mesure d'adopter, à l'heure actuelle, la recommandation 7.3 du rapport Gabbey, « Modalité de récupération des coûts de la CÉEUGM ». La décision visant une formule acceptable de répartition des coûts doit attendre le dépôt des recommandations de notre comité technique.

Les décisions visant les recommandations 7.4 à 7.9 du rapport Gabbey doivent aussi attendre le dépôt des recommandations du comité technique et la discussion les concernant sera à l'ordre du jour d'une réunion ultérieure.

### 6.2.3. Section 6 – Limites territoriales de la CÉEUGM - en attente des recommandations du comité technique

Section 6 Limites territoriales de la CÉEUGM – Le comité technique a préparé une carte détaillée de toutes les installations d'égout dans les limites du Grand Moncton. Il mettra au point à l'intention des quatre parties prenantes une recommandation relativement aux « Limites territoriales ». La

Commission attend les recommandations du comité technique avant d'aborder cette question.

7. Points d'information

- 7.1 Procès-verbal du comité technique – janvier 2014 (non encore disponible)
- 7.2 Sommes à payer – Février 2014
- 7.3 Lettre aux maires concernant le financement des investissements en vue de la conformité à la réglementation fédérale
- 7.4 Communiqué de presse de la CÉEUGM – février 2014
- 7.5 Article dans le T&T - Concerns raised over Dieppe water supply (L'approvisionnement d'eau soulève des inquiétudes à Dieppe)
- 7.6 Article dans le T&T - P.M. unveils infrastructure fund (Le Premier ministre annonce la création d'un fonds d'infrastructure)
- 7.7 Article dans le T&T - Federal Budget has help for N.B.: Moore (le budget fédéral donne de l'aide au NB : Moore)
- 7.8 Estuary - River Alert Program (E-RAP)
- 7.9 Rappel mensuel à l'égard de la conformité de la CÉEUGM (échantillon)

8. Réunion en privé

**MOTION DE PASSAGE À LA RÉUNION EN PRIVÉ**

J. Thériault **propose** la levée de la séance générale et le passage à la réunion en privé, et C. Michaud **appuie** la proposition. **Adoptée**

**La séance en privé commence à 19 h 45 et se termine à 19 h 55.**

J. Thériault **propose** la levée de la séance générale.

**Prochaine réunion le 20 mars 2014, à 16 h 00.**

**La réunion est levée à 20 h 00.**